

# TRAJET DE RÉINTÉGRATION PLURIDISCIPLINAIRE

ALLIANZ BENELUX & WORKPLACE OPTIONS (RÉHALTO)



WorkPlace Options (WPO), est un expert en accompagnement du retour à la santé et à la vie active choisi par Allianz Benelux dans le contexte de réintégration des collaborateurs en arrêt de travail.

WPO s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues cliniciens spécialisés dans la prise en charge des problématiques sociales et professionnelles et leurs impacts, de coaches physiques et de coaches professionnels, répartie sur toute la Belgique afin d'aider les collaborateurs en arrêt de travail à retrouver leur équilibre fonctionnel et leur motivation et à réintégrer la vie active dans les meilleures conditions et les meilleurs délais en tenant compte de leurs propres ressources et particularités.

## En quoi consiste un Trajet de réintégration chez WPO ?

### 1. PREMIER CONTACT

Le coordinateur WPO prend contact avec votre collaborateur afin de lui présenter les services et options qui s'offrent à lui, ainsi que réunir les informations nécessaires à sa mission et faire une pré-évaluation des besoins.

professionnelles de l'état de santé du collaborateur, ainsi que de déterminer ses ressources, ses souhaits, attentes et motivations, et de bâtir avec lui un plan de réintégration adapté à ses besoins et sa situation personnelle.

### 2. EVALUATION DES BESOINS

Lors d'un second entretien, une évaluation psychosociale est réalisée. Elle permet d'évaluer les conséquences psychologiques, sociales et

### 3. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RÉINTÉGRATION PLURIDISCIPLINAIRE

Encadré par le coordinateur WPO, le plan de réintégration, élaboré en toute confidentialité avec le collaborateur, est alors mis en œuvre.



Votre collaborateur reçoit tout le soutien nécessaire au travers d'un ou plusieurs accompagnements spécialisés :

- **Accompagnement physique,** adapté et progressif, avec des spécialistes de la santé physique tels que des ergonomes, des ergothérapeutes, des kinésithérapeutes, des préparateurs physiques, ... Parce que le bien-être mental passe aussi par le bien-être physique !
- **Accompagnement psychosocial,** réalisé par des intervenants psychosociaux tels que des psychologues, des psychothérapeutes, ... afin d'aider votre collaborateur à retrouver un équilibre fonctionnel et à s'adapter à son nouvel état de santé. Cela lui permettra notamment de reprendre conscience de ses capacités personnelles, de ses aptitudes et ses aspirations professionnelles. L'accompagnement psychosocial est varié et dépend des besoins du collaborateur concerné.
- **Accompagnement professionnel,** réalisé avec l'intervention d'ergonomes, de conseillers professionnels, de psychologues du travail, de consultants d'entreprise, ... dans le but notamment d'analyser la situation de travail du collaborateur, ses compétences et ses aptitudes professionnelles.

#### 4. RETOUR AU TRAVAIL

Dans l'optique de faciliter le retour au travail du collaborateur, le cas échéant en concertation avec vous, les possibilités de réintégration sont évaluées (aménagement du travail, modification des conditions ou du temps de travail, ...).

#### 5. SUIVI POST-RÉINTÉGRATION

Durant les premières semaines de reprise du travail, un suivi est mis en place afin de veiller à ce que le retour se fasse de manière optimale et éviter ainsi tout risque de rechute.

**Ce service de réintégration est proposé par Allianz Benelux, en collaboration avec WorkPlace Options (Réhalto), dans le cadre des contrats d'assurance collectifs incapacité de travail liés à l'activité professionnelle avec couverture des risques psychosociaux.**

**Informez-en vos collaborateurs !  
N'hésitez pas à contacter votre Courtier pour de plus amples informations.**

